

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 144

Artikel: Proclamation des résultats 2009
Autor: Fluckiger, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCLAMATION DES RÉSULTATS 2009

Eric Fluckiger, Président du Jury interrégional, GPSR (NE)

Au nom des jurys régionaux et du jury interrégional,
Je salue tous les patoisants, tous les locuteurs d'un parler francoprovençal ou franc-comtois présents à Bourg Saint Maurice.

Je remercie en particulier les nombreux participants au traditionnel concours, qui ajoutent une touche littéraire à cette fête.

Ce concours s'était donné dès l'origine pour objectifs principaux de susciter la création d'œuvres dialectales de qualité, de favoriser la pratique du patois et de faire connaître les œuvres des auteurs patoisants.

C'est Bourg-Saint-Maurice qui nous accueille pour cette quatorzième édition, et pour la proclamation du concours littéraire qui l'accompagne.

L'idée d'un tel concours est née en 1954, à Lausanne, sur les rives du Léman. Dès les débuts, cette joute littéraire fut associée à une manifestation festive. C'est donc une tradition de plusieurs décennies qui est perpétuée par cette quatorzième proclamation du palmarès.

J'invite chaque lauréate ou lauréat à s'approcher, au moment où sera mentionné son nom et proclamé son prix.

Les noms des lauréats seront proclamés en partant des mentions de participation et en terminant par les prix interrégionaux.

Les lauréats seront appelés dans l'ordre régional suivant : les concurrents savoyards, puis piémontais, puis valaisans, puis fribourgeois, puis vaudois, et enfin jurassiens.



Place de fête, Bourg St Maurice, 13 septembre 2009.